

COMMUNICATIONS

juin 1989

 Communications
Canada

Express


Le projet de loi sur la radiocommunication

par Marie Patterson

La loi qui régissait l'utilisation des fréquences radioélectriques au Canada à l'époque où nos mères et nos grands-mères fredonnaient les chansons de Luis Mariano et de bien d'autres encore, est désuète aujourd'hui. Selon les responsables de l'élaboration du texte de loi, la législation en vigueur depuis les années 1930 ne permet pas de régir les nombreuses utilisations nouvelles de la radio.

En effet, les radiocommunications sont actuellement utilisées à de multiples fins, dont la gamme s'étend des réseaux de télécommunications par satellite jusqu'aux communications dans les aéroports.

Le 12 avril, le ministre des Communications, Marcel Masse, déposait devant la Chambre des communes une version modifiée du projet de loi sur la radiocommunication. Il s'agit de la

première modification marquante à être apportée à la *Loi sur la radio* de 1938. Notons qu'il aura fallu plusieurs années de travail intense pour aboutir à la mise à jour des divers règlements du texte de loi.

« Après 50 ans, il est opportun de se pencher sur la raison d'être d'une loi et d'apporter les modifications qui s'imposent si l'on veut tenir compte des progrès technologiques de l'heure », affirme David Dawson, analyste des politiques de réglementation au secteur ADMSR, qui a participé à l'élaboration du projet de loi. « Que la loi soit tombée en désuétude, cela ne fait aucun doute. »

La *Loi sur la radio* favorise l'utilisation ainsi que le développement méthodique et efficace des radiocommunications au Canada. Cette loi permet au ministre des Communications de limiter le brouillage et d'assurer l'accès au spectre des radio-

fréquences et aux services de radiocommunications au plus grand nombre d'utilisateurs possible.

La *Loi sur la radio* n'interdisait pas de façon efficace l'utilisation d'appareils radio de qualité inférieure. Le nouveau projet de loi met l'accent sur l'interdiction de la vente de tout équipement de qualité inférieure ou non autorisé. Il prévoit notamment conférer au ministre des Communications le pouvoir de fixer des normes techniques pour la fabrication, l'importation et la distribution d'équipement dont le fonctionnement peut défaillir en raison d'une grande sensibilité aux signaux radioélectriques.

Les signaux radioélectriques peuvent agir sur une vaste gamme de produits, notamment les stimulateurs cardiaques, les barrières de passages à niveau, les

Voir page 2 : Projet de loi



David Dawson, analyste des politiques de réglementation, et Elizabeth Gilhooly, des Services juridiques, contemplent le fruit d'un travail bien mûri, soit le projet de loi sur la radiocommunication. Ne paraissent pas sur la photo, Eve Poulin, également des Services juridiques, et David Townsend, professeur de droit à l'Université du Nouveau-Brunswick et ancien employé du Ministère.

Radiocommunications en direct

Une station de radioamateur, dénommée *Communications Canada* et ayant pour indicatif d'appel VY9CC, a été établie le 3 avril 1989 dans le cadre des célébrations du 20^e anniversaire du Ministère.

Au cours de la première année où la station sera en service, les employés pourront faire l'expérience de l'échange de radiocommunications en direct et établir des contacts avec des radioamateurs de toutes les régions du Canada et du monde entier.

La station, qui est située dans le hall d'entrée de l'immeuble Journal nord, est dotée de deux émetteurs-récepteurs à hyperfréquences (HF) pouvant être exploités dans toutes les bandes HF du service de radioamateur. L'installation du matériel, dont la plus grande partie a été fournie par des employés du Ministère, a été effectuée par des employés travaillant au laboratoire d'essai de l'avenue Clyde.

L'exploitation de la station est supervisée par des bénévoles du Ministère qui sont titulaires



Ross Ritchie (à gauche), Guy Lavoie (au centre) et Bob Scharf (à droite), trois employés de la Division de l'homologation et de l'installation technique au laboratoire d'essai de l'avenue Clyde, installent l'équipement de la station de radioamateur du Ministère dans le hall d'entrée à l'administration centrale.

d'un certificat de compétence en radioamateur. La station sera en exploitation de 7 h à 8 h, pendant la pause du midi et après 16 h. De plus, les bénévoles pourront aider ceux et celles qui le désirent à obtenir ou à améliorer

leur compétence en radioamateur.

Pour de plus amples renseignements sur l'exploitation de la station, veuillez communiquer avec Andy Cobham au (613) 990-4735.

Marcel Masse accueille favorablement le rapport sur le RNIS

Le 2 mai, le ministre des Communications, Marcel Masse, rendait public un rapport sur la mise en œuvre du Réseau numérique à intégration de services (RNIS) au Canada. Selon les conclusions de ce rapport, il conviendrait d'établir les normes canadiennes pour la nouvelle génération d'équipement de télécommunications d'après les besoins internationaux.

Présidé par John Lawrence, ancien vice-président (Télécommunications) du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le Comité consultatif du secteur privé sur le RNIS a examiné tous les aspects liés à l'introduction et à la mise en service du RNIS au Canada.

Lors de la conférence de presse tenue lors de la publication du rapport, John Lawrence a déclaré que « pour garantir l'accès au Réseau, la commercialisation des services RNIS au Canada devrait utiliser une technologie fondée sur des normes canadiennes. Il a ajouté en outre que les organismes canadiens de normalisation devraient se pencher dès maintenant sur l'adoption des normes appropriées. »

Le RNIS est une architecture de réseau de télécommunications universelle qui découle de normes internationales et qui permettra d'offrir à l'abonné une vaste gamme de services de transmission de la voix, de données et

Voir page 9 : RNIS

Signature de l'entente APRM

Au moment d'aller sous presse, nous apprenions que le Ministère venait de signer un protocole d'entente APRM (Accroissement des pouvoirs et responsabilités des ministres) avec le Conseil du Trésor. Cette entente permettra au Ministère d'alléger son fardeau administratif et lui accordera une plus grande autonomie en matière de gestion. Nous vous communiquerons plus de détails prochainement.

À l'intérieur

- Le CCRIT au service de la traduction automatisée, p. 3
- Une entrevue avec l'honorable Marcel Masse, p. 4
- La conservation du patrimoine canadien, p. 8

De nouveaux horizons pour la culture canadienne

Vous aimez voyager par Air Canada et vous affectionnez tout particulièrement cet instant où, bien assis dans un fauteuil de la compagnie aérienne, fin prêt à regarder un bon film, vous posez le casque à écouteurs sur votre tête. Vous vous demandez ce qui sera présenté à l'écran. Eh bien ! dorénavant, il y a de fortes chances qu'il s'agisse d'un film

canadien.

La Direction générale de la radiodiffusion et des industries culturelles du Ministère a mis sur pied un projet visant à faire présenter un plus grand nombre de films canadiens durant les vols d'Air Canada. La Direction générale procède actuellement à la sélection de films qu'elle proposera à la compagnie aérienne

comme solution de rechange à la projection de films d'origine américaine pour la plupart et fournis par un distributeur américain.

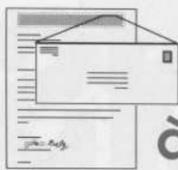
« J'ai voyagé par Air Canada à plusieurs reprises et la plupart du temps les films présentés étaient des productions étrangères, surtout américaines.

Voir page 9 : Horizons



Communications Canada : 20 ans de service, d'innovation et de créativité





De notre boîte à suggestions...

Le partage de poste

Il existe des programmes de partage de poste, c'est-à-dire que deux ou plusieurs employés se partagent un seul poste, chacun d'entre eux effectuant le travail durant une certaine partie de l'année. Ce genre de programme permettrait à un plus grand nombre de travailler, tout en ne modifiant en rien la quantité d'années-personnes attribuées. Ne pourrait-on instituer un tel programme au Ministère ?

Le Conseil du Trésor favorise, dans la mesure du possible, le recours aux emplois à temps partiel.

Habituellement, les employés soumettent un projet à leur superviseur et au conseiller en personnel de leur secteur. Le genre de travail effectué, les exigences opérationnelles et les compétences des employés intéressés sont autant de facteurs étudiés avant de procéder à l'autorisation du partage de poste.

Principes de formation

La formation en gestion du Ministère atteste-t-elle de l'importance que la haute direction accorde à l'Énoncé de mission et à ses principes directeurs ?

Le contenu et la structure du cours de formation le plus récent à l'intention des superviseurs ont été révisés dernièrement et portent l'empreinte de l'Énoncé de mission et de ses principes directeurs. Nous espérons que cela encouragera les participants à évaluer leur propre efficacité de même que la qualité de leur interaction avec leurs pairs, les employés qui relèvent de leurs compétences ainsi que leurs supérieurs.

Plusieurs sujets nouveaux ont été ajoutés, notamment les valeurs et les attitudes, les réunions, la dynamique de groupe, les compétences en matière de négociations, la mission du Ministère et le perfectionnement professionnel.

Nous continuerons à adapter le cours en fonction de la raison d'être du Ministère; ainsi, la formation constituera-t-elle un outil important vers l'accomplissement de notre mission.

Formation professionnelle complémentaire

Quels sont les moyens disponibles pour se recycler dans sa langue maternelle ?

Tout employé, qu'il soit francophone ou anglophone, peut suivre un cours de recyclage, à la condition qu'il obtienne l'approbation de son gestionnaire. Étant donné que nous nous dirigeons de plus en plus vers la formation autodidactique, nous proposons les solutions qui suivent :

- Pour les employés de langue française, nous suggérons le cours CAFÉ, mis sur pied par l'Université de Montréal, et qui consiste en un cours autodidactique de français écrit. Les exercices du cours portent sur l'orthographe, les accords grammaticaux, la construction de phrases, le vocabulaire, les anglicismes, le choix des termes, etc. Il comporte trois parties et les frais de chaque partie sont de 25 \$ remboursables par le Ministère à la suite d'une confirmation de la réussite à l'examen.
- Pour les employés de langue anglaise, nous suggérons « Grammatik III ». Il s'agit d'un programme sur disquettes (WP) qui fait la lecture de vos documents et vous indique les erreurs grammaticales et stylistiques. Il ne corrige pas vos textes et vous devez effectuer les modifications vous-même. L'ensemble de trois disquettes est disponible pour la somme de 90 \$.

Pour vous inscrire au cours CAFÉ ou obtenir Grammatik III, veuillez remplir le formulaire *Demande et autorisation de formation* et l'acheminer à l'agent de liaison en matière de formation de votre secteur.

Difficultés de stationnement

Où les messagers peuvent-ils se stationner sans risquer d'obtenir une contravention lorsqu'ils ont affaire à l'immeuble Journal nord ?

L'espace juste devant l'immeuble est réservé aux livraisons en vertu d'un règlement municipal. Il y a également une zone disponible qui donne sur le côté de l'immeuble (rue Slater).

Rectification

Dans la dernière livraison de *Communications Express*, nous avons répondu à une question sur les salles de projection de vidéos. Nous tenons à nous excuser, car nous avons omis de mentionner la salle de projection de la bibliothèque de l'administration centrale. Cette pièce est située au 14^e étage de l'immeuble Journal nord et l'on y retrouve une vaste gamme de vidéos portant sur les programmes du Ministère.

Vous vouliez savoir

Q : Après la signature de la nouvelle convention collective, combien de temps devrai-je attendre avant de recevoir une paie rétroactive et dans combien de temps mon chèque de paie sera-t-il libellé au montant prévu dans le cadre de la nouvelle entente ?

R : Une fois la convention collective signée, l'employeur dispose de 90 jours avant d'émettre des chèques au salaire rétroactif. En outre, votre chèque de paie régulier sera libellé au montant des nouveaux taux de salaire au cours de cette même période.

Projet de loi (suite de la page 1)

ordinateurs et les appareils stéréo. Le Ministère peut fixer des normes d'immunité électromagnétique, c'est-à-dire s'assurer que ces appareils sont conçus de façon à rejeter les signaux radio indésirables et à fonctionner normalement même en leur présence.

Selon David Dawson, le Ministère reçoit plusieurs plaintes à chaque année de personnes affirmant que l'équipement fonctionne mal ou qu'il détecte des signaux radio indésirables, par exemple.

« Dans la plupart des cas, il s'agit d'équipement de piètre conception », déclare Robert Gordon, sous-ministre adjoint, Gestion du spectre et opérations régionales, à l'occasion d'une interview accordée à la radio du réseau anglais de la Société Radio-Canada. « C'est une situation courante et, comme bon nombre d'autres gouvernements, nous nous armons pour y faire face. »

Robert Gordon a insisté sur le fait que la législation canadienne doit être tout aussi efficace que celle des autres pays en matière de radiocommunications. « Le Canada n'a pas l'intention d'être l'unique pays à ne pas se prendre en charge dans ce domaine, ni de devenir le paradis des vendeurs d'équipement radio de piètre qualité. »

La nouvelle loi tiendra compte des progrès technologiques réalisés depuis l'adoption de la Loi sur la radio en 1938, puisqu'elle confèrera au ministère des Communications le pouvoir d'accorder facilement et rapidement une exemption dans le cas de bon nombre de types d'appareils de radiocommunications. Au sens strict, la législation actuelle

stipule que de nombreux appareils comme les écrireaux parlants des agents immobiliers, les bracelets de localisation de patients hospitalisés et les systèmes audiovisuels domestiques équipés d'éléments sans fils, doivent être réglementés et qu'ils doivent être autorisés sous licence. Cela est souvent inutile et encombrant.

« L'industrie des radiocommunications a connu un essor considérable au cours de ces dernières années et elle a donné lieu à de nombreuses innovations qui étaient inconcevables — et que même les esprits les plus éclairés n'auraient pu imaginer — à l'époque où la loi a été adoptée », précise David Dawson. Parmi ces nouvelles technologies, notons les communications par satellite, la radionavigation maritime d'urgence, les télécommandes de porte de garage et les jouets télécommandés.

Étant donné que la technologie s'étend à d'aussi nombreuses facettes de la vie quotidienne et parce que son utilisation déborde les frontières de la nation, il est indispensable que notre législation soit à jour, de souligner David Dawson.

Depuis 1938, le règlement international en matière de radio, établi par l'Union internationale des télécommunications, organisme des Nations Unies qui veille à l'utilisation ordonnée des fréquences radioélectriques à l'échelle internationale, a été révisé et mis à jour plus de 20 fois.

« La radio nous permet de gagner du temps, d'épargner de l'argent, mais surtout de sauver des vies. Voilà qui exprime bien, je crois, l'importance des radiocommunications au sein de notre société, ajoute David Dawson.

L'on n'y porte pas tellement attention, sauf en de rares occasions où des erreurs sont commises et que, par exemple, un aéronef ne peut plus communiquer avec la tour de contrôle.

« Vu qu'il s'agit d'une industrie soumise à des règlements et que cette industrie a très bien réagi aux lignes directrices en vigueur, nous avons été en mesure d'opérer en dépit de la caducité de notre législation. Mais, à un moment donné, l'on ne peut réparer l'irréparable : il faut le remplacer », précise David Dawson.

Le titre de la loi sera également modifié : la *Loi sur la radio* deviendra la *Loi sur la radiocommunication*, ce qui témoignera plus adéquatement de la portée du projet de loi et permettra d'éviter toute confusion avec la *Loi sur la radiodiffusion*. Le projet de loi porte sur l'application des dispositifs et de la technologie des radiocommunications qui ont accès aux ondes hertziennes ou au spectre des radiofréquences, la diffusion radiophonique MA et MF et la télédiffusion y compris. Pour sa part, la *Loi sur la radiodiffusion* a trait au contenu diffusé sur les ondes.

En outre, le projet de loi sur la radiocommunication autorise le ministre des Communications à obtenir une injonction de la cour en vue de faire cesser toute activité occasionnant un brouillage nuisible ou potentiellement nuisible à la communication radio destinée à assurer la sécurité du public, comme par exemple la communication entre les policiers et les pompiers.

Lettres à la rédaction

Dans la livraison de février 1989, en page 2, Mike Zanichkowsky se questionnait relativement à la hauteur de l'orbite géostationnaire des satellites; 35 786,2 km était donné comme hauteur, mais ce n'est pas tout à fait exact.

Pour le bénéfice des lecteurs,

il serait intéressant, je pense, de développer ce thème et de voir d'où vient cette distance...

André Barrière

Note de la rédaction : Le débat se poursuit ! Après avoir effectué des calculs qui s'étalent sur des pages et des pages, André

Barrière du bureau de Sherbrooke du Ministère en vient à conclure que la hauteur exacte de l'orbite est de 35 855,39 km. Si vous désirez vérifier ses calculs, nous serons heureux de vous les procurer. Vous pouvez également communiquer avec André au (819) 564-5537.

Vous vouliez savoir

Q : Où puis-je obtenir des publications qui traitent des activités du Ministère ?

R : Les publications, communiqués, discours et feuillets d'information produits par la Direction générale de l'information (DGIS) sont disponibles au bureau 1940 de l'immeuble Journal nord. Il suffit de communiquer avec Nicole Richer (990-4843) ou Paul Villeneuve (990-4842).

Vous pouvez également vous procurer des publications auprès des agents des affaires publiques des bureaux régionaux. Adressez-vous à Rose Sirois (région du Pacifique), Tim Hibbard (région du Centre), André Dubois (région de l'Ontario), Jean-Guy Beaupré (région du Québec) et Ginette Chiasson-Baldwin (région de l'Atlantique).

Les documents relatifs à la réglementation en matière de gestion du spectre (ADMSR) sont disponibles au bureau 616 de l'immeuble Journal nord (990-4761). Vous pouvez également obtenir des exemplaires de ces documents dans les bureaux régionaux et de district.

COMMUNICATIONS Express Canada

Communications Express est publié pour les employés du ministère des Communications par la Direction générale de l'information. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

Communications Express invite tous les lecteurs à faire parvenir lettres, commentaires ou articles. Toutefois, nous ne pouvons vous assurer que la documentation non sollicitée sera utilisée. Veuillez tout d'abord téléphoner afin de connaître nos lignes directrices.

Voici les dates de tombée approximatives pour les six prochaines livraisons :

le 30 juin pour la livraison du mois d'août
le 31 août pour la livraison d'octobre
le 27 octobre pour la livraison de décembre
le 29 décembre pour la livraison de février 1990
le 28 février pour la livraison d'avril 1990
le 27 avril pour la livraison de juin 1990.

Prière d'adresser toute correspondance à :

La rédaction
Communications Express
Ministère des Communications
19^e étage, Immeuble Journal nord
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

Téléphone : (613) 990-4841
ISSN : 0833-5400

Le CCRIT au service de la traduction automatisée

Le Centre de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) fait de grands progrès dans sa mise au point d'un système de traduction automatisée, dont les possibilités excéderont de beaucoup les systèmes actuellement disponibles sur le marché.

Les traducteurs professionnels n'ont toutefois pas à s'inquiéter : ni CRITTER (prototype du CCRIT), ni ses concurrents commerciaux ne constituent une menace à leur emploi pour les prochaines années, affirme Elliott Macklovitch, chercheur au CCRIT.

CRITTER est un système entièrement automatique et bidirectionnel capable de produire des paraphrases lexicales et structurelles, ainsi que des traductions non littérales.

« Si la traduction consistait en un transcodage d'éléments univoques, nous serions parvenus

à automatiser le processus depuis longtemps déjà. Mais pour bien traduire un texte, il faut discerner le sens que l'auteur voulait lui donner, ce qui, pour une machine, est loin d'être évident. »

Les programmes de traduction automatique actuels ne peuvent atteindre ce niveau de compréhension que dans le cas de certains sous-langages très restreints, précise Elliott Macklovitch. Ainsi, CRITTER est conçu particulièrement en fonction de la traduction de rapports de marchés agricoles.

« Une traduction automatique de bonne qualité présuppose des progrès importants en intelligence artificielle », ajoute Elliott Macklovitch.

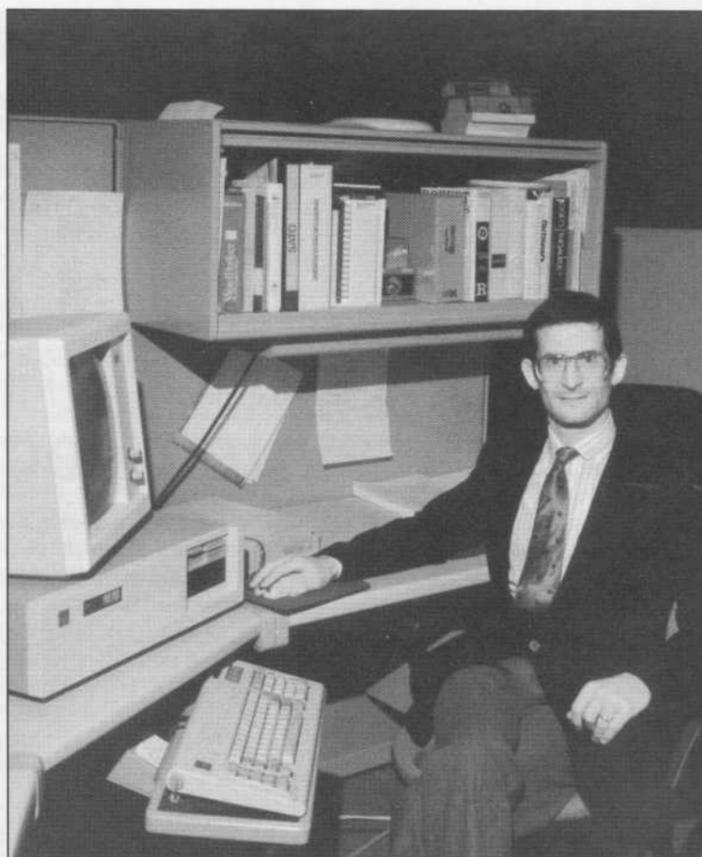
Afin d'alléger le travail des traducteurs, le CCRIT met actuellement au point le poste de travail du traducteur. Bien qu'il ne procède pas à la traduction comme telle, ce poste comprend

une série d'outils informatisés destinés à aider le traducteur à accomplir plus efficacement plusieurs tâches liées à son travail.

On a mis au point un prototype sur ordinateur individuel peu coûteux; il comporte des logiciels de traitement de texte, de gestion de la terminologie, de comparaison et conversion des fichiers, de télécommunications ainsi que d'autres aides à l'écriture.

Les premières démonstrations à l'aide du poste de travail du traducteur ont fait une impression favorable auprès de la haute direction et des traducteurs du Secrétariat d'État, affirme Elliott Macklovitch. « Aucune des composantes n'est révolutionnaire en soi, mais le produit fini est impressionnant. »

L'on prévoit entreprendre un essai complet du poste de travail dans deux services de traduction d'ici quelques mois.



Elliott Macklovitch et le poste de travail du traducteur, un élément important des recherches du CCRIT en traduction automatisée.



Jeanne L'Espérance des Archives nationales du Canada et Kathryn Lamb de la DGAT s'entretiennent d'une photographie d'archives exposée au 2^e étage de l'immeuble Journal nord. Il s'agit de la photographie d'un cinéma en Angleterre, durant les années 1930, orné du portrait détourné de bûcherons destiné à promouvoir une série de films du gouvernement canadien.

D'un mur à l'autre, l'histoire se raconte

Une visite des immeubles abritant le ministère des Communications comprendra désormais un parcours de l'histoire de la culture et des communications au Canada.

En effet, dans le cadre des festivités prévues pour souligner le 20^e anniversaire du Ministère, de nouveaux étalages d'objets d'art ont été installés.

Inauguré au début de 1988, le projet visait tout d'abord à décorer les salles de conférences de l'immeuble Journal nord; puis, il s'est élargi pour comprendre des expositions permanentes tant dans les salles de conférences que dans les couloirs de l'administration centrale, des bureaux régionaux et du Centre de recherches sur les communications.

« Ces expositions sont conçues de façon à mettre en lumière deux thèmes principaux, soit l'histoire de la culture et des communications et les programmes du Ministère », affirme Jeanne L'Espérance, agente de recherche historique détachée auprès de la Gestion des installations. Jeanne est une employée de la Division de l'art documentaire et de la photographie des Archives nationales.

Les étalages comprennent des reproductions de photographies d'archives, des affiches, des œuvres d'art documentaire provenant des Archives nationales, de musées et de galeries d'art, ainsi que des caricatures politiques contemporaines choisies parmi la collection du Centre canadien de la caricature.

Les deux thèmes principaux ont été divisés de façon à regrouper quatre motifs, soit l'histoire du transport et des communications au début de la colonisation, le développement des communications sur le plan technique, l'essor de la vie culturelle au Canada et l'histoire du programme spatial canadien.

Des affiches présentant le plan d'ensemble de l'exposition seront posées en des endroits stratégiques, ce qui permettra aux visiteurs de parcourir les thèmes dans tout l'immeuble.

De petites expositions portant sur des thèmes comme le développement de la télégraphie, de la téléphonie et des médias électroniques ornent les bureaux régionaux et le Centre de recherches sur les communications. L'on retrouve également parmi ces thèmes les paysages canadiens.

Une ballerine, un satellite... qu'est-ce qui représente le mieux le Ministère ?

Le comité responsable des festivités entourant le 20^e anniversaire du Ministère songe, dans le cadre des célébrations, à décorer le hall d'entrée de l'immeuble Journal nord. Nous aimerions

connaître vos opinions et recevoir des suggestions. Il suffit de les faire parvenir à Richard Desmarais à la pièce 1728.

Le point sur la campagne Centraide

Le compte à rebours se poursuit : le début de la campagne de financement de Centraide pour l'année 1989 approche ! Étant donné l'engagement du Ministère à titre de parrain de la campagne, les employés s'affairent déjà à préparer les activités prévues. La campagne débutera au début de septembre.

élevés de notre collectivité et des possibilités de croissance au sein de la Division.

L'objectif de la campagne 1989 pour la Division du service fédéral a été fixé à 5,7 millions, ce qui représente une augmentation de 5,4 p. 100 par rapport au montant recueilli l'année dernière. Cet objectif tient compte des besoins toujours plus

Le matériel pour la campagne tel que les guides, les affiches, les cartes de souscription, etc., est présentement distribué aux différents ministères et organismes.



Tracy Stewart, commis aux Dossiers de sécurité et enquêtes (DSCS) prend les empreintes digitales de Marc Vidal, étudiant embauché pour l'été par le Ministère. Le 1^{er} mai, environ 100 étudiants sont venus au Ministère dans le cadre d'une séance d'orientation et de documentation. Les étudiants prennent part au Programme d'emplois d'été axés sur la carrière et autres programmes d'emploi destinés aux étudiants.

La campagne de Centraide commencera en septembre.

Centraide

C'est en donnant qu'on reçoit le plus.



ISIS 1 célèbre ses 20 ans dans l'espace

Un satellite d'observation canadien, *ISIS 1*, vient tout juste d'entrer dans sa 21^e année d'existence et, selon les rapports, il serait toujours en bon état.

Le satellite a été lancé le 30 janvier 1969 depuis la base aérienne de Vandenburg en Californie et ce, même si l'aire de lancement avait été inondée quelques jours auparavant à la suite du déversement d'un

barrage situé non loin de là.

ISIS 1 est allé rejoindre *Alouette 1* et *Alouette 2*, deux autres satellites déjà en orbite. Ces satellites fournissaient des renseignements sur l'ionosphère, une couche d'électrons qui entoure la Terre et qui permet la transmission de communications radio sur ondes courtes.

Toutefois, *ISIS 1* est plus puissant que *Alouette 1* et

Alouette 2, ce qui permet aux scientifiques d'effectuer des recherches plus détaillées. Ses antennes en forme de croix sont exceptionnellement longues pour des antennes de satellite : l'une d'entre elles atteint les 36,5 mètres tandis que l'autre fait 73 mètres. Grâce à la longueur de ces antennes, il est possible d'effectuer des expériences à partir d'une fréquence très faible.

Depuis son lancement, *ISIS 1* nous a procuré une profusion de renseignements sur la cosmophysique. Des études menées en 1985 ont révélé que les données provenant du satellite *ISIS 1* étaient à l'origine de plus de 100 articles publiés dans diverses revues.

ISIS 1 continue à favoriser les progrès réalisés dans le cadre du programme spatial canadien.

ISIS 2, satellite qui a été placé en orbite deux ans après *ISIS 1*, transmet à toutes les semaines des renseignements sur l'ionosphère à la station japonaise Swoya, située dans l'Antarctique. Depuis mars 1984, le fonctionnement d'*ISIS 1* et d'*ISIS 2* est régi depuis le Laboratoire de recherches sur les communications (LRC) du Japon.

Une entrevue avec l'honorable Marcel Masse

En dépit d'un horaire fort chargé, le ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse, a pris le temps de converser avec Josée Miville-Dechéne, gestionnaire intérimaire des publications à la DGIS. M. Masse nous communique sa vision du mandat du Ministère et sa perception de son propre rôle à titre de Ministre.

Express : Quelles seront vos priorités au cours de ce mandat au ministère des Communications ?

Masse : Je crois que ma toute première priorité est d'assurer le lien entre le secteur technologique et le secteur culturel; j'irais même jusqu'à dire de souder le lien qui existe entre la technologie et la culture. Il est fondamental qu'à l'intérieur tout comme à l'extérieur du Ministère, les gens

définissent d'une politique culturelle. C'est donc au Comité chargé des affaires culturelles et de l'identité canadienne qu'il incombe d'assurer une meilleure coordination, une meilleure cohérence des politiques culturelles. Le fait que tous les documents touchant au secteur seront dorénavant étudiés par un même comité permettra d'assurer une meilleure compréhension des divers aspects de ce dossier et, par le fait même, de concerter nos efforts pour atteindre nos objectifs.

Express : Comment entrevoyez-vous le rôle des employés du Ministère au sein de ce mandat ?

Masse : Le rôle des employés est fondamental, car le Ministre ne peut à lui seul définir les politiques. Pour mener à bien son mandat, il faut qu'il existe une

symbiose entre lui et son ministère, un lien de pensée. La documentation, la cueillette d'informations, les hypothèses de travail, les stratégies de communications sont autant d'aspects qui relèvent de la compétence des employés du Ministère.

Express : Quelle est l'importance du 20^e anniversaire du Ministère ?

Masse : L'anniversaire d'un ministère, que ce soit le 3^e ou le 19^e, marque un moment important dans son évolution. Le fait que ce soit le 20^e ajoute à son impact promotionnel, mais ce que cette année d'anniversaire nous

accorde avant tout, c'est une période de réflexion nous permettant de faire le point sur ce qui a été accompli et ce qu'il reste à accomplir. À vingt ans, le ministère des Communications est encore un ministère très jeune, surtout si l'on considère que certains ministères ont été créés même avant la Confédération. D'ailleurs, il est normal qu'il en soit ainsi, car il n'y a que récemment que l'État joue un rôle de premier plan au niveau des technologies nouvelles et des questions culturelles. Je crois néanmoins qu'il y a lieu d'être fiers des réalisations du Ministère au cours de ses vingt ans d'existence, tant dans le secteur de la téléphonie ou de la radio-phonie que dans le domaine culturel. Depuis 1969, le personnel du Ministère a selon moi grandement marqué l'évolution du Canada.

Express : Quels seront les grands débats au cours des vingt prochaines années ?

Masse : Le grand débat, ce sera la place du Canada dans le concert des nations, au moment du regroupement des pays d'Europe, du traité de libre-échange avec les États-Unis, de la montée des pays d'Asie. Il y a également la dimension de la relation des pays industriels avec le Tiers Monde, que ce soit dans le domaine de la dette ou de l'échange des produits et des richesses naturelles. Ce sont là les débats

au cœur desquels le Ministère a un rôle important à jouer, surtout si l'on considère que nous vivons dans une société de communications où, gérer les problèmes, c'est d'abord gérer l'information. Comment le Ministère qui détient ces outils va-t-il organiser ses politiques pour assurer la défense et l'illustration, à l'intérieur de la communauté internationale, de ce qu'est le Canada ? Quel sera l'effet d'assimilation des produits culturels qui vont dorénavant circuler plus rapidement et en plus grand nombre d'un pays à l'autre ? Comment, nous, petit pays de 26 millions d'habitants, allons-nous réussir à assurer la promotion de notre identité par le biais de nos produits culturels ? C'est là le grand débat.

Express : Allons-nous pouvoir y arriver ?

Masse : Ah ça... Il faut être optimiste au départ.

Express : Quelle est selon vous la plus grande réalisation de votre carrière politique ?

Masse : Il va falloir se revoir un jour... tant et aussi longtemps qu'une carrière se poursuit, il est inutile de répondre.

Express : Jusqu'à maintenant alors ?

Masse : Ah, alors je crois que la plus grande réalisation c'est d'avoir survécu.

Express : Vous êtes président d'un Comité du Cabinet et membre de cinq autres, comment faites-vous pour gérer votre temps ?

Masse : Il faudrait demander à ceux qui gèrent mon temps. Mais... c'est difficile. Il y a des pressions qui viennent de partout, des pressions tout à fait légitimes d'ailleurs. D'abord il y a celles de ma circonscription. J'y ai été élu pour aider à gérer un certain nombre de problèmes. Il faut donc que j'y séjourne quelques jours par mois. Et puis, à titre de ministre politique du Québec, j'ai la responsabilité d'assurer la liaison entre le conseil des ministres et les collègues du Québec. Enfin à Ottawa, au niveau du Ministère et des comités... c'est un emploi de sept jours par semaine. Il faut donc équilibrer l'agenda sur une base mensuelle, s'assurer que chaque responsabilité bénéficie d'une proportion légitime de mon temps. Tout ça n'est pas facile.

Express : Comment faites-vous pour maintenir ce rythme ? Quelle est votre source de motivation ?

Masse : C'est une belle question. Je n'ai pas beaucoup de temps... et c'est peut-être ce qui me motive. Mais enfin ce n'est pas la motivation qui est le problème. C'est le manque de temps. On ne peut toujours participer à des réunions, discuter, il faut avoir un minimum de temps de réflexion pour s'approvisionner. Un certain nombre d'heures par jour pour se reposer. J'y arrive parfois lorsque je voyage en avion, c'est assez paisible.

Express : Que faites-vous dans vos rares moments de temps libre ?

Masse : Il faudrait d'abord déterminer ce que vous entendez par temps libre. S'il s'agit de temps à ne rien faire, cela fait assez longtemps que je n'en ai eu. Mais j'essaie d'organiser mon agenda pour me permettre d'avoir le temps de lire, de participer au moins à une production culturelle par semaine, sans quoi je pourrais finir par être le seul Canadien à ne jamais prendre part à des événements culturels. Ce qui serait plutôt stupide.

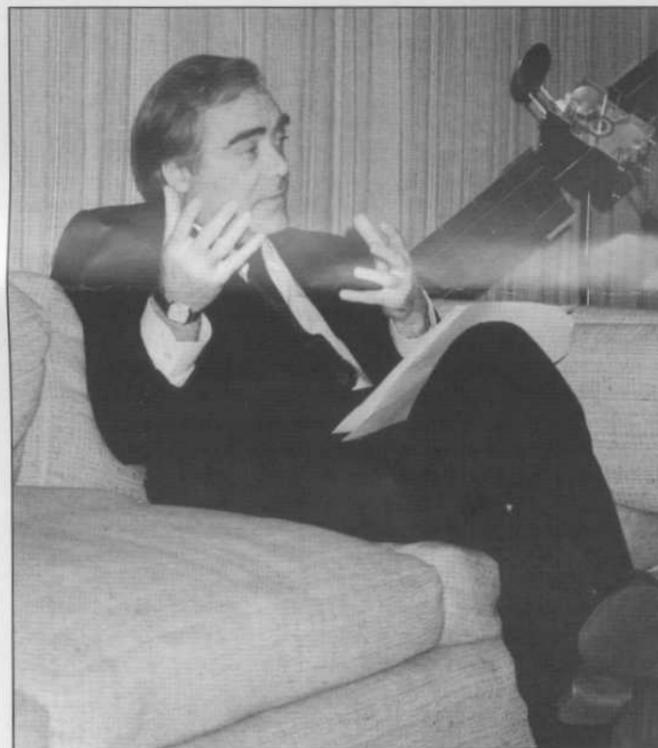
Express : Y-a-t-il des livres, productions théâtrales, cinématographiques ou télévisuelles qui vous ont particulièrement touché au cours des derniers temps ?

Masse : C'est embêtant de faire un choix. Pour moi, la culture c'est ce qui demeure après avoir oublié.

Express : Une dernière question. Vous avez tenu un petit rôle dans le film *Terminal City Ricochet*. Voyez-vous des similitudes entre le rôle de l'acteur devant l'écran et celui du politicien devant la Chambre. Est-ce le même trac ?

Masse : D'abord, je dirais que c'est plus payant de faire du cinéma, mais toute blague à part, je crois que les gens oublient que le trac est une réaction normale, quelle que soit l'activité que l'on entreprenne. Il ne s'agit pas de contrôler le trac, mais plutôt de se concentrer sur la matière et le trac se dissimule de lui-même.

Express : Merci Monsieur le Ministre.



réalisent l'influence profonde qu'exerce la technologie sur l'évolution de la culture et l'importance de la culture dans le contenu du secteur technologique. Selon moi, ce sont les employés du Ministère qui sont le mieux placés pour bien comprendre et renforcer ce lien puisque ce sont eux qui ont la responsabilité d'élaborer les politiques qui régissent les deux secteurs. L'organigramme du gouvernement favorise d'ailleurs cette intégration, car le Canada est un des rares pays où un certain nombre des instruments technologiques et culturels sont chapeautés par un même ministère.

Express : Vous êtes président du Comité chargé des affaires culturelles et de l'identité canadienne. Quel est selon vous le rôle de ce comité ?

Masse : Son rôle est premièrement de souligner que l'identité canadienne n'est pas la responsabilité d'un seul ministère, mais bien du gouvernement dans son ensemble et, deuxièmement, de mieux coordonner les activités du secteur culturel. Au Canada, contrairement à d'autres pays, le secteur culturel est disséminé dans plusieurs ministères. Ainsi, le Secrétariat d'État et les ministères des Affaires indiennes, des Finances, des Communications, des Affaires extérieures et de la Main d'œuvre ont tous des programmes qui ont énormément d'importance dans la

Marcel Masse, l'homme privé

Marcel Masse, le politicien, est un personnage multidimensionnel. Qu'en est-il de Marcel Masse, l'homme privé ?

Nous avons tenté d'en savoir davantage, mais Marcel Masse est très réservé lorsqu'il s'agit de ses affaires personnelles. S'étant soumis à plus d'une entrevue, il se méfie des journalistes trop inquisiteurs et ne se livre pas au premier venu.

Cependant, nous nous sommes adressés aux gens qui travaillent près de lui et vous révélons quelques petits détails qui pourraient vous être utiles si jamais vous le rencontrez dans l'ascenseur, un bon matin.

Sport favori : Tennis

Passion : La pêche (un moment pour méditer ?...)

Refuge : Maison sur un lac, au nord de Montréal

Lectures actuelles : *The Media Lab* par Steward Brand, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* par Emmanuel Le Roy Ladurie

Film récent : *Camille Claudel*

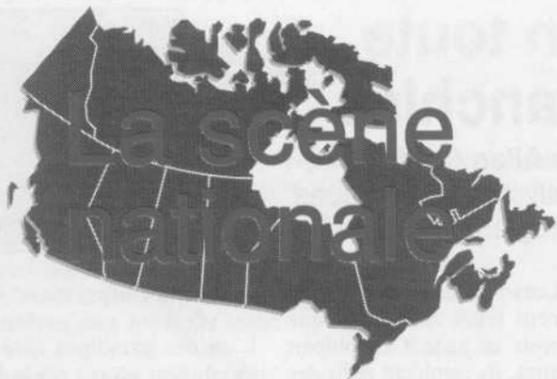
Vin : pas vraiment

Mets favoris : Indiens (très épicés)

Bête noire : Rentrer bredouille de la pêche

Qualité première : Sens de l'humour

Défaut majeur : Aime écouter la musique très forte



Un bureau de district résout un problème de brouillage des ondes

Jusqu'à ce que le bureau de district de Halifax localise le problème et y apporte une solution, un avion en route pour l'Europe captait des transmissions radio provenant de navires de pêche, ce qui l'empêchait d'avoir accès aux renseignements aériens qui lui étaient destinés.

Le 20 décembre, le bureau régional de Moncton recevait un appel de la Federal Communications Commission, organisme américain de contrôle des fréquences. La commission avait été avertie par des pilotes d'avions américains que, au moment où

ceux-ci survolaient les provinces Maritimes, des navires de pêche émettaient sur la longueur d'ondes aérienne internationale. Les transmissions brouillaient la communication des aéronefs américains avec Airinc, une station de communications air-sol située à New York.

Le problème a été résolu dans les 24 heures, au moment où l'inspecteur radio du bureau de district de Halifax, Gerald Currie, qui procédait à la surveillance des transmissions, a repéré les propriétaires des navires. Il a entendu plusieurs allusions au port de

Glace Bay (Nouvelle-Écosse). En outre, les radiotélégraphistes répondaient aux noms de Bobby et de Ralph.

Après avoir fait quelques appels téléphoniques à des usines de transformation du poisson à Glace Bay, Gerald a communiqué avec un représentant des Highland Fisheries qui a établi l'identité des capitaines et a promis de faire le nécessaire afin que ces derniers cessent d'utiliser la longueur d'ondes réservée aux avions.

L'électronique est de la fête !

La région de l'Ontario a marqué le début des célébrations du 20^e anniversaire du Ministère par une téléconférence audio qui a permis au personnel des bureaux de district et auxiliaires d'entendre le discours du Ministre depuis Ottawa et de prendre part à une série d'activités à

l'échelle de la région.

Seulement un bureau de district et un bureau auxiliaire n'ont pu participer à cet événement. C'était la première fois que la région était unie en un seul et même moment et ce, grâce à l'électronique.



Le ministre des Communications, Marcel Masse, s'est rendu dans la région de l'Atlantique au printemps. On le voit ici en compagnie de Candace Stevenson, directeur du Nova Scotia Museum à Halifax, et d'un « illustre » inconnu.

John Linde

John Linde est décédé le 26 mars à la suite d'une courte maladie. John a occupé les fonctions d'analyste en télécommunications au bureau régional de l'Ontario pendant les cinq années qu'il a passées au Ministère.

John se distinguait par sa capacité à trouver des solutions innovatrices aux problèmes et par sa recherche constante de l'excellence dans l'exercice de ses fonctions. Ces qualités avaient d'ailleurs été reconnues par l'ancienne ministre des Communications, Flora MacDonald, qui lui avait remis un Certificat d'appréciation au nom du Premier ministre, en reconnaissance de l'excellence de sa gestion des installations de télécommunications durant le Sommet économique de Toronto.

John laisse dans le deuil sa mère, deux frères, son ancienne épouse, un fils et une fille. Ses collègues garderont un souvenir affectueux de leur bon ami.



Feu John Linde (au centre), du bureau régional de l'Ontario, reçoit des mains de l'ancienne ministre des Communications, Flora MacDonald, un Certificat d'appréciation pour sa gestion des installations de télécommunications durant le Sommet économique qui a eu lieu à Toronto l'été dernier. Mike Connolly, ancien directeur aux Télécommunications gouvernementales de la région de l'Ontario, paraît également sur la photo.

Échange international : l'expérience d'une culture différente

D'origine australienne, Kae Paviour affirme avoir mis du temps à comprendre que, au Canada, les articles d'épicerie sont étiquetés en français et en anglais. « Parfois, mon mari et moi allions faire les courses et seule l'étiquette française était visible, raconte-t-elle. Il ne nous venait pas à l'esprit de tourner l'article et de lire les renseignements en anglais. »

Au cours des douze mois durant lesquels elle a occupé les fonctions de conseillère en politique à la Direction générale de la politique des télécommunications, le contact quotidien avec des francophones figure parmi les nombreuses expériences nouvelles qui ont marqué Kae.

En 1979, les gouvernements canadien et australien ont convenu de permettre aux ministères fédéraux de l'un et l'autre pays de procéder à l'échange d'employés pour des périodes déterminées. L'entente ne prévoit pas la permutation de fonctionnaires : ce sont plutôt les ministères qui font la demande d'un employé œuvrant dans un domaine précis ou encore les employés intéressés qui posent leur candidature en vue de faire partie d'un échange. Les employés continuent d'être rémunérés par leur propre ministère.

Kae est venue au pays avec son mari, Adrian, un programmeur qui prend également part à un échange avec Statistique Canada. À l'origine, Kae occupait le poste de conseillère en politique, Opérations de radiodiffusion, auprès du ministère des

Transports et des Communications à Canberra, la capitale de l'Australie. C'est elle-même qui a pris les dispositions nécessaires en vue de participer à un échange et de travailler au ministère des Communications.

« Ce fut une véritable révélation pour moi que de travailler au Canada, affirme Kae. Il est très difficile de se représenter la vie d'un autre peuple à moins de vivre avec les gens. »

Même si le Canada et l'Australie sont deux États membres du Commonwealth, les différences dans le mode de vie de ces deux pays sont saisissantes, « même dans le quotidien le plus élémentaire comme la conduite automobile à la droite de la route », ajoute Kae.

Gwen Andrews et Larry Greetham, employés du Ministère, sont rentrés récemment au pays après avoir séjourné durant 27 mois à Canberra. Gwen a été choisie pour participer à un échange en 1986. Son mari, Larry Greetham, qui était alors chef intérimaire, Contrôle du spectre, secteur ADMSR, l'a accompagnée et s'est également trouvé un emploi au sein du ministère australien des Transports et des Communications.

« En vertu de l'entente conclue entre les deux pays, les conjoints de personnes participant à l'échange peuvent faire des demandes d'emploi à la fonction publique », nous dit Larry Greetham. Toutefois, précise-t-il, son salaire lui était versé par le gouvernement australien.

Gwen Andrews, ancien-

nement directeur, Sensibilisation et politique d'accès auprès du secteur des Affaires culturelles et de la radiodiffusion, souligne que l'échange lui a permis de découvrir certains domaines des communications qu'elle n'aurait autrement jamais connus.

« Le système de communications australien est, à bien des égards, en retard de dix ans par rapport au nôtre; aussi ai-je eu l'occasion de m'occuper d'événements qui avaient déjà eu lieu ici, comme l'expansion de la radio MF dans les régions rurales et l'établissement d'un organisme autonome investi d'un pouvoir de réglementation en matière de télécommunications », affirme-t-elle.

Gwen est d'avis que ses connaissances globales des communications se sont accrues considérablement. À titre de participante à l'échange, elle se voyait attribuer de nouvelles fonctions à tous les neuf mois. Elle a occupé les postes de directeur des politiques relatives à la radiodiffusion commerciale, de directeur des politiques administratives en matière de communications radio, et de directeur de la stratégie multilatérale dans le domaine des télécommunications internationales du ministère australien des Communications.

Gwen Andrews est maintenant de retour et occupe le poste de directeur des Politiques des communications et de la liaison à la Direction générale des relations fédérales-provinciales. Son mari est également revenu et assume les fonctions de coordonnateur de la formation technique à l'échelle



Kae Paviour, Larry Greetham et Gwen Andrews derrière un tableau qui représente les monts Brindabella, près de Canberra.

nationale à la Coordination pour le secteur ADMSR.

Selon Larry Greetham, les six premiers mois passés à l'étranger sont les plus difficiles. « C'est la période au cours de laquelle nous sommes confrontés aux nombreuses différences entre le mode de vie des autres et nos propres habitudes, affirme-t-il. Mais peu à peu ces différences s'estompent et nous réagissons de mieux en mieux à notre vie nouvelle et, par conséquent, nous nous épanouissons de plus en plus. »

Larry poursuit en affirmant que son épouse et lui ont joui de

la chaleur du climat australien et qu'ils ont apprécié le milieu de travail là-bas, un milieu qui leur a semblé à la fois plus détendu et moins cérémonieux que le nôtre.

Larry suggère aux employés qui ont l'intention de prendre part à un échange de se mettre en rapport avec quelqu'un du pays avant de quitter le Canada.

« Nous n'aurions jamais songé à apporter nos patins et nos skis en Australie si l'on ne nous avait pas dit qu'il était possible de pratiquer le patinage et le ski là-bas. »

La compétence du Ministère en informatique est attestée

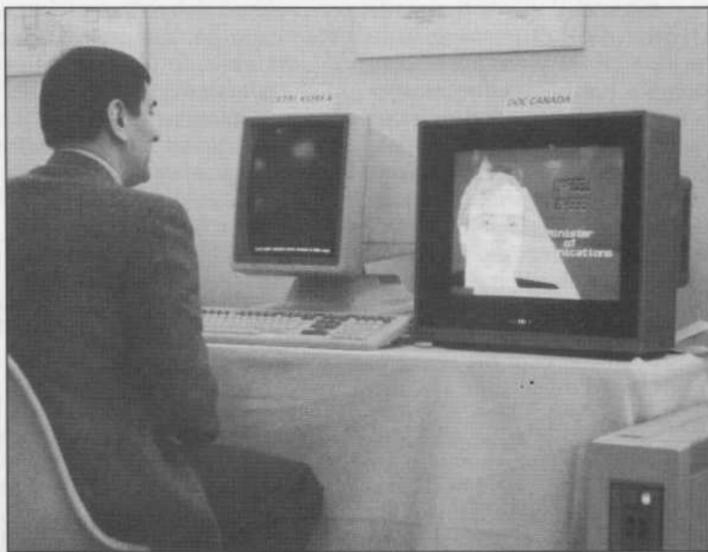
par Liz Edwards

La compétence canadienne en informatique a été attestée sur le plan international à l'occasion d'une conférence qui a eu lieu à Tokyo et au cours de laquelle des employés du Ministère ont transféré des fichiers d'un système informatique à un autre, ces systèmes étant situés à divers endroits à travers le monde.

L'expérience a été effectuée en direct : les employés ont transféré du laboratoire d'Ottawa des fichiers contenant un rendu (couleur) du drapeau canadien et une image par ordinateur du ministre des Communications, Marcel Masse, aux laboratoires de Tokyo et de Seoul.

Le succès de cette expérience est attribué à Hua Chang, programmeur à la Recherche sur l'interconnexion des systèmes (DSI) au Ministère, et à Os Monkewich, gestionnaire, Intégrité des protocoles, également de la DSI.

La conférence OSI '89 a eu lieu dans le cadre du Programme d'interconnexion des systèmes ouverts, qui élabore des normes en vue de rendre les principaux



Os Monkewich, gestionnaire, Intégrité des protocoles à la DSI, effectue un transfert de fichier contenant une image par ordinateur du ministre des Communications, Marcel Masse.

systèmes informatiques compatibles entre eux. Bill McCrum, directeur de la DSI, est l'un des principaux organisateurs canadiens de la conférence.

En outre, René Guindon, directeur général du CCRIT, a

suscité l'intérêt des participants à la conférence à l'égard des initiatives prises conjointement par le gouvernement et l'industrie grâce à son exposé intitulé *OSI Imperatives from a Canadian Perspective*.



Un protocole d'entente en matière de collaboration technique a récemment été conclu entre le Ministère et le ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie (MCI). L'entente fournit une structure à une initiative conjointe destinée à harmoniser les efforts entrepris par ces deux pays en vue de parvenir à la compatibilité des systèmes informatiques. Il s'agit là d'une dimension importante du Programme d'interconnexion des systèmes ouverts (ISO). Ce programme vise à établir des normes qui permettent aux systèmes informatiques du monde entier de communiquer entre eux. L'on voit (de gauche à droite) Yoshiki Mikami, directeur, Bureau de renseignements sur les normes (MCI), Masahide Yamashita, directeur général, Service des normes de l'Agence des sciences industrielles et de la technologie (MCI), René Guindon, directeur général, CCRIT, et Bill McCrum, directeur, Recherche sur l'interconnexion des systèmes.

Le salon des télécommunications à Singapour : un succès incontestable

L'industrie de la technologie de pointe canadienne a obtenu des gains financiers considérables à l'occasion de Asia Telecom '89, la foire des télécommunications qui a eu lieu à Singapour.

L'activité, d'une durée de six jours, a été l'occasion pour les 22 sociétés canadiennes participantes d'effectuer des ventes se chiffrant à environ 15 millions de dollars. En outre, au cours de la prochaine année, ces sociétés s'attendent à obtenir, à titre de retombées, une recette brute de l'ordre de 85 millions de dollars.

Asia Telecom '89 a permis aux fabricants d'équipement de communications de faire la promotion et la commercialisation de leurs produits dans le Sud-Est asiatique et en Australasie. Les objets exposés compre-

naient notamment les produits liés à l'utilisation des téléphones cellulaires, des systèmes d'essai de protocoles, du matériel de transmission de données dont des modems et des commutateurs, des produits de fibre optique, des techniques de gestion du spectre, des produits liés aux services satellisés et des services de consultation en communications.

La Division de la commercialisation des technologies du Ministère, de concert avec le ministère des Affaires extérieures, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et l'Agence canadienne de développement international, a parrainé cet événement international.

Paul Wilker, directeur de la Division de la commercialisation des technologies et Lloyd

Johnson, gestionnaire de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANASE) et des régions de l'Australasie au sein de la Division, ont fait la promotion des participants canadiens et accordé des interviews aux médias de Singapour et de la région.

Plus de 15 000 personnes ont visité Asia Telecom '89 et ont pu voir le Pavillon du Canada qui occupait un emplacement de choix, tout près de l'entrée principale.

Au cours des dix prochaines années, l'on s'attend à ce que 40 p. 100 de la demande mondiale en matière de télécommunications provienne de la région de l'Asie du Pacifique, représentant ainsi un marché lucratif pour les produits et services canadiens.

En toute franchise

par Allan Collier
Analyste des politiques de réglementation



Lorsque les gestionnaires exercent leurs fonctions, que gèrent-ils au juste ? La plupart du temps, ils semblent régir des ordres du jour, des procédures, des stratégies ou encore des ressources matérielles et financières, sans compter l'équipement, les systèmes et les budgets.

Mais qu'en est-il des ressources humaines, c'est-à-dire les employés d'une organisation ? Comment et dans quelle mesure font-ils l'objet d'une gestion ?

Une gestion efficace favorise la confiance au sein du milieu de travail et incite les employés à relever des défis. Les employés compétents se sentent valorisés, car ils sont convaincus que leurs efforts personnels sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisation.

Une gestion efficace favorise la confiance et la motivation chez les employés au moyen d'une reconnaissance authentique de la contribution des personnes à l'emploi de l'organisation, d'une communication claire et régulière avec celles-ci et d'un appui solide à la croissance de chacun sur le plan professionnel. Si tout va pour le mieux, l'employé sentira qu'il compte pour l'organisation.

L'on a consacré beaucoup d'efforts à la reconnaissance de la valeur et de l'apport des employés du Ministère ainsi qu'à l'accroissement du rendement des employés.

Des sondages récents ont révélé que l'enrichissement des tâches et le perfectionnement professionnel constituent des

éléments importants de la satisfaction professionnelle. L'un des principes directeurs récemment adopté par le Ministère se lit comme suit : « Nous incitons nos employés à se perfectionner et nous les aidons à progresser dans leur carrière... »

Bien sûr, la direction n'est pas tenue de voir à ce qu'une personne soit promue ou mieux payée en raison de la qualité de son travail. La fonction publique prévoit peu de mesures qui permettent ce type d'assurance.

L'enrichissement des tâches et le perfectionnement professionnel, toutefois, sont du domaine de compétence de la direction. Le gestionnaire peut, de concert avec ses employés, favoriser et promouvoir ces deux aspects d'une carrière ainsi que, s'il y a lieu, l'avancement professionnel.

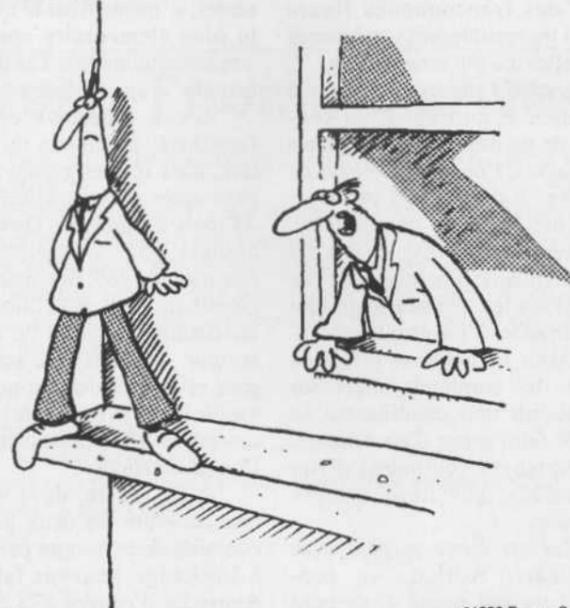
Il ne suffit pas de vouloir. La direction doit reconnaître l'importance d'une telle pratique et agir conséquemment : cela est indispensable.

Il ne suffit plus de venir à bout de problèmes urgents, de dénouer une situation critique ou encore de rédiger convenablement l'ordre du jour d'un supérieur pour être un gestionnaire compétent.

Les critères d'évaluation des gestionnaires devront être modifiés par la haute direction si celle-ci souhaite se mériter la confiance des employés du Ministère. Les gestionnaires devront être choisis selon les règles, en fonction de leur vigilance relativement à l'enrichissement des tâches et au perfectionnement professionnel de leurs employés.

La rubrique « En toute franchise » paraît régulièrement dans Communications Express et vise à promouvoir l'échange d'opinions et d'idées. Toute présentation anonyme jugée apte à être publiée sera soumise à un examen au même titre que les textes signés. Les textes de 200 à 600 mots doivent être envoyés à Michael Binder, rédacteur en chef de « En toute franchise », 300, rue Slater, 4^e étage, Ottawa, (Ontario) K1A 0C8.

Farcus



©1988 Farcus Cartoons

Avant de partir, auriez-vous l'amabilité de m'indiquer où se trouve le dossier Tremblay ?

Chapeau bas !

Les employés du Ministère reçoivent souvent des lettres de félicitations au sujet de la qualité de leur travail. Chapeau bas ! reproduit quelques exemples de lettres reçues.

M. John Taylor
Chef, Services de la recherche analytique
Institut canadien de conservation

Monsieur,

Nous tenons à remercier l'Institut canadien de conservation de son aide au moment où nous avons procédé à l'examen technique de deux peintures signées John Woodhouse Audubon et appartenant à la National Gallery of Art de Washington, D.C. Les radiographies prises par M. Jeremy Powell, de la Section de la photographie, se sont révélées d'une très grande utilité, puisqu'elles nous ont permis d'évaluer l'état de ces œuvres et d'effectuer les travaux de restauration requis.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Wendy Baker
Restauratrice (Beaux-arts)
Directrice, Ottawa Conservation Studio

M. John Quigley
Directeur général, Région du Pacifique
Vancouver (C.-B.)

Cher John,

L'on s'adresse sans doute toujours à toi quand ça ne tourne pas rond dans ta section. Eh bien ! rassure-toi, je t'écris ce petit mot pour te faire part de bonnes nouvelles !

Vendredi après-midi, vers les 16 h 20, je me suis rendu au bureau pour faire une demande de licence de station d'aéronef. C'est Mike Krenz qui s'est occupé de ma demande. Il m'a été d'une grande utilité et, en dépit de l'heure tardive, il était plein d'entrain. Mike a été à la fois très agréable et d'une grande efficacité, et je crois que ces qualités sont dignes de mention.

Je te prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.

Donald J. Graham

RECHERCHÉ:
Agent
coupable
du MAS



La récente conférence de la DGHR n'était pas seulement orientée sur le travail ! À l'occasion d'une réception, deux employés, Michel Granger et Denis Gosselin, ont fait une présentation humoristique sur la direction générale. Un extrait de leur présentation est présenté ci-dessus et traite d'une expérience qu'a vécue Michael Binder, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, lors de sa visite d'une durée de deux journées à la section de la Rémunération et des avantages sociaux (CCB). On aperçoit Michael Binder ici en train de discuter avec un employé d'Approvisionnement et Services Canada (MAS) d'un problème épineux concernant les carences du système de la paye du MAS (que la section doit utiliser sur une base quotidienne).

Réunion annuelle de la DGHR

Le personnel de la Direction générale de la gestion des ressources humaines a passé en revue ses réalisations et s'est penché sur les défis de demain à l'occasion de sa réunion annuelle qui a eu lieu à Ottawa les 2 et 3 mai.

Jean-Claude Bouchard, directeur général, et Michael Binder, sous-ministre adjoint, ont étudié respectivement les priorités de la Direction générale et celles du Secteur, tandis que Alain Gourd, sous-ministre, s'est prononcé sur le sujet des communications internes.

En outre, Frank Malick, directeur général de la Gestion de l'informatique et participant au Programme de permutation des

cadres, a fait part à l'auditoire de ses impressions sur la fonction publique. Rob Gordon, sous-ministre adjoint à la Gestion du spectre et aux opérations régionales, a exposé à grands traits les défis auxquels seront confrontés les régions au cours de la prochaine année, tandis que Stephanie Perrin, coordonnatrice de l'Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, a traité de l'accès à l'information.

D'autres conférenciers se sont prononcés sur des sujets comme la gestion du temps, la possibilité de donner son plein rendement et l'égalité d'accès pour les femmes. Des ateliers spéciaux à l'intention des

conseillers en personnel ont également été organisés avant et après la réunion.

Les participants à la conférence se sont dit satisfaits de la diversité des sujets abordés ainsi que du choix des conférenciers.

Selon Jean-Claude Bouchard, la rencontre annuelle favorise la communication entre les employés. De plus, l'événement permet d'évaluer de façon précise les projets et les priorités internes.

« La conférence a connu un franc succès à tous les niveaux. Et pour la première fois, notre personnel de soutien a pu participer à la rencontre. Je suis heureux de cette participation et je suis d'avis que l'apport de ces employés a été précieux. »

Admissibilité aux prestations du Régime de soins dentaires

Les employés qui prennent part au Régime de soins dentaires du Conseil national mixte de la fonction publique du Canada devraient présenter à l'administrateur du Régime, la Great-West Life, un plan détaillé des traitements dentaires prévus avant de subir un traitement majeur.

Les employés qui ne présentent pas un tel plan auront à assumer le coût intégral des soins reçus si ceux-ci comportent des traitements que le Régime n'assure pas. Par contre, ceux qui présentent un plan des soins

prévus recevront un relevé faisant état des prestations auxquelles ils sont admissibles.

Le délai moyen de règlement est maintenant de moins de quatre jours pour les demandes courantes et de cinq jours pour les traitements majeurs. Aux termes des deux premières années de fonctionnement du Régime, 327 323 demandes de règlement ont été traitées. Ces demandes ont nécessité des débours de plus de 24 millions de dollars, soit une moyenne de 77,16 \$ par demande.

Évaluation de la langue seconde

La Commission de la Fonction publique soumettra moins souvent à des évaluations les employés qui occupent un poste bilingue.

En effet, la Commission a modifié la période de validité des résultats des tests d'évaluation de la langue seconde, prolongeant celle-ci de deux à trois ans et ce, à partir du 1^{er} avril 1989. De plus, il a été convenu que les personnes qui seront réévaluées à l'expiration de la période de trois ans et qui auront conservé le même niveau de compétence, bénéficieront d'une période de validité de cinq ans.

Cette mesure s'appliquera à tous les résultats de tests dont la période de validité se terminait le 1^{er} avril 1989 ou à une date ultérieure. Elle aura un effet rétroactif de sorte que tous les tests subis depuis le 1^{er} avril 1987 bénéficieront d'une période de validité de trois ans, y compris les cas de confirmation de l'admissibilité à la prime au bilinguisme.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Michel St-Amand au (613) 990-4545, le conseiller en personnel de votre secteur ou le gestionnaire du personnel de votre région.



De nouveaux superviseurs prennent part à une séance de formation et d'orientation conçue en vue de les familiariser avec les responsabilités liées à la supervision d'autres employés. Les participants au cours donné récemment sont, dans l'ordre habituel : première rangée — Suzanne Murphy, Louise Szabo, Ron Lea (expert-conseil), Brenda Sievert, Florence Hooly, Claudette Drisdelle, Claudette Lacasse et Carmen Centofanti; deuxième rangée — Marie-Claire Lapointe, Anne-Marie Giannetti (responsable du cours), Christine Leduc, Florence Colley, Jan Simser, Lynn Thomas, Lyla Biron et Cam McQueen; troisième rangée — Glen Ritchie, Phil Forand, Tom Jones, Michel Savoie, Rick Hansen, Lise Sévigny, Doug Shorter et Jacques Leblanc.

Révision de la Politique sur la réinstallation

Le Conseil national mixte de la Fonction publique du Canada procédait récemment à la révision triennale de la Politique sur la réinstallation. Cette politique établit les lignes directrices touchant les employés qui, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, doivent déménager dans une autre région.

La politique révisée, qui est

entrée en vigueur le 1^{er} avril 1989, apporte des modifications à des aspects comme le voyage en vue de la recherche d'un logement, l'indemnité pour l'occupation temporaire de deux résidences, la disposition et l'acquisition d'un logement, l'expédition des effets, les faux frais de réinstallation, le voyage au nouveau lieu de travail et les situations spéciales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Section des voyages et de la réinstallation de la Gestion intégrée au (613) 990-3535, ou avec le bureau du personnel de votre région. Vous pouvez également consulter l'entente du Conseil national mixte et le Manuel de gestion du personnel du Conseil du Trésor.

ICC : Une réputation internationale grandissante

La conservation du patrimoine canadien

par Liz Edwards

Dans le cadre d'une tournée des bibliothèques et archives nord-américaines, quatre représentants de l'Académie des sciences de l'URSS, section de la bibliothèque de Leningrad, ont rendu visite à l'Institut canadien de conservation (ICC). Parmi les techniques qui les ont intéressés, notons le coulage des feuilles, une méthode qui permet de remplir les espaces vides du papier endommagé dont se servent les restaurateurs de l'ICC.

Selon Phil Ward, directeur du Service d'informatique et de diffusion externe, cette visite démontre que la réputation de l'Institut en matière de conservation est acquise au sein de la communauté scientifique internationale.

Un scientifique de l'ICC a récemment dirigé les travaux de récupération de spécimens de 40 millions d'années.

« Ceci aurait été impensable lorsque l'Institut a été créé en 1972, poursuit Phil Ward. Aujourd'hui, l'Institut est un chef de file mondial et la confiance que s'est méritée l'établissement et la compétence de ses employés font l'objet d'une reconnaissance spectaculaire. »

L'ICC a été fondé dans le but de fournir des services de conservation, de recherche, de formation et d'information aux musées et

aux galeries d'art du Canada, conformément à la politique gouvernementale sur les musées nationaux.

Phil Ward ajoute que, à l'époque, les activités muséales du Ministère se sont accrues grandement avec la création du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Programme d'appui aux musées.

« L'Institut a été créé en vue de fournir des services de conservation de manière à protéger les collections de l'usure et de la déchirure dans un pays où les ressources liées à la conservation étaient pratiquement inexistantes », précise-t-il.

Selon Phil, les musées et les galeries d'art ont peu à peu mis sur pied leurs propres installations en vue d'effectuer les travaux courants de traitement de leurs collections. Parallèlement, l'ICC s'est spécialisé et a orienté ses activités vers des problèmes plus techniques dont ne pouvaient se charger les autres laboratoires de conservation. Son mandat a également été élargi et comprend maintenant le soutien à la recherche archivistique, l'examen scientifique à l'appui des études d'authentification et les services d'urgence.

Les chercheurs et les scientifiques de l'ICC se consacrent également au travail sur le terrain. Depuis plus d'une décennie, l'un de ses restaurateurs a prêté son concours aux fouilles entreprises par l'université Memorial de Terre-Neuve dans un port baleinier basque espagnol datant



Charlotte Newton, restaurateur, répare une partie d'un vêtement datant du XVI^e siècle, trouvé lors de fouilles au Labrador.

du XVI^e siècle et situé au Labrador. Un autre scientifique a récemment dirigé les travaux de récupération de spécimens de 40 millions d'années provenant des « forêts fossiles » de l'île Axel Heiberg, à l'extrémité nord de l'Arctique canadien.

L'Institut procède actuellement à la mise à l'essai d'un matériau connu sous le nom de Parylene et mis au point par la Union Carbide. Ce matériau

comporte la particularité de pouvoir fortifier des matériaux extrêmement fragiles.

L'exploration de la prise d'images tridimensionnelles au laser comme technique d'enregistrement des formes extérieures d'objets est un autre projet fort prometteur de l'ICC. Cette recherche est effectuée en collaboration avec l'industrie et le Conseil national de recherches du Canada.

Selon Phil Ward, l'Institut prévoit entreprendre l'étude des matériaux synthétiques utilisés dans plusieurs objets d'aujourd'hui actuellement recueillis par les musées. « Il s'agit là d'un important projet. Nous devons faire des recherches sur la conservation de ces objets, car n'oublions pas que ce sont les artefacts de demain. »

Un employé du Ministère a bonne presse

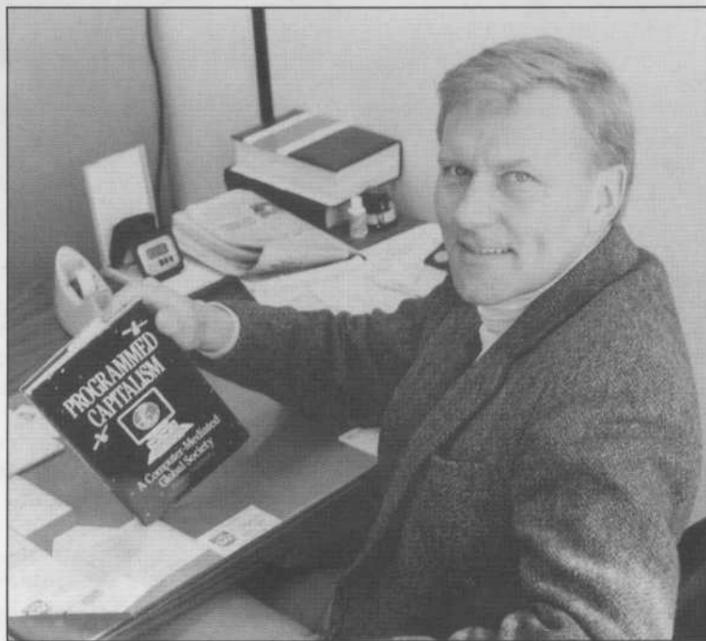
Tous n'ont pas le courage de se mettre à écrire aux petites heures du matin et ce, durant trois ans. C'est pourtant le cas d'un employé du Ministère, Maurice Estabrooks, qui a par ailleurs vu ses efforts récompensés.

Son ouvrage, intitulé *Programmed Capitalism, A Computer-Mediated Global Society*, a fait l'objet de critiques élogieuses de la part de lecteurs comme le président de la Bourse de Toronto et le vice-président d'American Express Canada.

Cet ouvrage porte sur la conversion d'une société fondée sur l'utilisation du papier en une société qui repose essentiellement sur l'informatique et ce, à l'échelle mondiale. Selon Maurice Estabrooks, les transformations subies s'inscrivent à l'intérieur d'une évolution à la fois très importante et inévitable qui s'étend au-delà de la société industrielle.

« Il m'a semblé que l'importance de cette transformation était bien plus grande qu'on l'avait cru. En outre, elle se produit beaucoup plus rapidement que les gens ne l'imaginent. En fait, le mouvement s'accélère constamment ! », de dire Maurice Estabrooks, économiste principal à la Direction générale de la politique des télécommunications.

« Je voulais démontrer clairement que nos vies étaient complètement modifiées et que la réalité socio-économique entière est en train de se bâtir à partir d'un immense système planétaire de



Maurice Estabrooks, économiste principal à la Direction générale de la politique des télécommunications, récolte le fruit d'un mûr travail.

communications informatisées. »

L'ouvrage traite en outre de certaines options dont le Canada dispose pour réagir à ces changements.

La rédaction de ce livre a constitué une expérience personnelle à la fois difficile et enrichissante, précise Maurice pour qui le temps le plus propice à la création était le matin entre 4 h et 5 h jusqu'à 8 h 30.

L'ouvrage a été publié en 1988 par M.E. Sharpe Inc. de Armonk, New York, et il a été distribué dans les milieux

professionnel et universitaire, et l'on s'appête actuellement à le commercialiser dans le milieu des affaires. Selon l'auteur, il est possible que le livre soit publié en édition de poche pour le grand public dans un an.

Maurice Estabrooks espère écrire d'autres livres, à commencer peut-être par la suite de son premier ouvrage. « La rédaction de cet ouvrage m'a procuré une grande satisfaction, affirme-t-il. J'ai tellement appris tout au long de ce processus de création. »

L'adoption d'une norme canadienne sur les claviers informatiques

Grâce à l'adoption d'une norme canadienne, l'utilisation des claviers informatiques s'effectuera avec plus de facilité en français et en anglais au Canada.

Deux employés du Ministère, Jean-Yves Fortin, Programme de l'industrie (DPM), et André Mainguy, Recherche sur le traitement de l'information (DIP), ont été respectivement président et secrétaire du groupe de travail qui a élaboré la première norme canadienne qui offre la possibilité de se servir d'un clavier unique pour accéder à tous les caractères utilisés en français et en anglais. C'est la première fois que la position des caractères accentués est normalisée, bien que les caractères non accentués (comme les lettres et les nombres) soient situés au même endroit sur chaque clavier.

Jean-Yves Fortin s'attend à ce que la nouvelle norme soit adoptée volontiers par les utilisateurs et les fabricants d'équipement informatique et électronique d'Amérique du Nord. La norme a déjà reçu l'appui du gouvernement du Québec et des ministères de l'Éducation du Québec et de l'Ontario.

Le groupe de travail, formé de représentants de l'industrie et

de groupes d'utilisateurs des secteurs privé et public, s'est penché sur cette question pendant trois ans et a conçu une norme destinée à répondre aux besoins de la majorité des Canadiens.

Le groupe de travail a tenu compte de l'expansion du domaine des communications informatiques, des normes nationales et internationales et, surtout, de la nécessité pour les Canadiens d'avoir à leur disposition un clavier qui leur donnerait facilement accès aux caractères accentués.

Des essais et un sondage effectués auprès de francophones et d'anglophones ont démontré que la plupart de ces personnes préféraient le nouveau clavier.

La norme a été approuvée par le Comité technique sur les systèmes de bureautique de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR), présidé par Ben Ho, Recherche sur l'interconnexion des systèmes (DSI) et par le Comité de normalisation sur les techniques de l'information de l'ACNOR.

La norme a été publiée sous le titre de Norme canadienne de clavier pour le français et l'anglais (2243.200-1988).

La technologie du CRC aide à localiser les flottes de pêche

La technologie mise au point par le Centre de recherches sur les communications (CRC) a ouvert la voie à un système informatique qui aide à gérer les bancs de pêche dans les eaux canadiennes.

Ultimateast, une société de télématique établie à Terre-Neuve, a créé, à l'aide du système radio de transmission des données à haute fréquence du CRC, un système informatique de surveillance de la position des navires de pêche commerciale. Ce système permet également de déterminer l'identité des navires et la quantité de poissons attrapés par les pêcheurs.

Les données sont recueillies

par les patrouilleurs au moyen du système radio du CRC, puis transmises par ordinateur aux postes de contrôle à Halifax et à St. John's. Le poste de contrôle fournit les renseignements qui apparaissent sur un écran d'ordinateur, ce qui remplace la méthode classique du panneau alvéolé pour retracer les navires.

Sherman Chow, Nur Serinken et André Kennedy, du Groupe de traitement des signaux au CRC, avaient à l'origine développé la voie des radiocommunications comme moyen de communication à la fois sûr et pas trop coûteux, depuis le navire jusqu'à la côte.

« Une firme est entrée en relations avec nous dans le but d'utiliser la voie des radiocommunications à des fins commerciales. Nous sommes fermement convaincus que la technologie mise au point en laboratoire doit avoir une utilisation pratique », affirme Nur Serinken, agent de projet.

Parmi les avantages du système graphique de localisation des navires, notons une amélioration de la surveillance des navires de pêche illégaux et un succès accru en matière de recherche et de sauvetage.

Pêches et Océans Canada utilise maintenant ce système.



André Kennedy et Sherman Chow du CRC, Edward Short de la société Ultimateast, Nur Serinken du CRC et Derrick Rowe, président d'Ultimateast, observent l'installation du système graphique qui permet de localiser les navires de pêche le long de la côte est du Canada. L'installation a eu lieu au ministère des Pêches et Océans à Ottawa le 30 mars.

« Vision 2000 » ou comment accroître la productivité des ordinateurs personnels

À l'occasion d'une conférence parrainée par le Ministère, les chefs de file en communications ont commencé récemment à préciser leur vision de la recherche et du développement dans le domaine des communications au Canada.

La rencontre, « Perspectives 20 ans », a été organisée pour que les participants étudient les questions suivantes : Quelle orientation doit-on donner aux initiatives de recherche et de développement en communications au Canada et quels sont les processus et les programmes qui permettront d'utiliser à meilleur escient l'investissement des secteurs public et privé dans ce domaine ?

Les participants à la conférence qui a eu lieu

en mars se composaient de chefs de file en recherche et en gestion dans le domaine des communications au Canada qui représentaient les milieux universitaire et gouvernemental de même que l'industrie.

À la suite du consensus obtenu au cours de « Perspectives 20 ans », les participants élaboreront le concept de « Vision 2000 », soit l'établissement d'un réseau de productivité personnelle. Dans le cadre de cette initiative, le pouvoir des communications ajoutera à la capacité de production des ordinateurs personnels et les Canadiens pourront ainsi travailler de manière plus efficace et exercer davantage leur créativité.

RNIS (suite de la page 1)

d'images sur une seule ligne d'accès téléphonique. Le rapport recommande que l'abonné devrait avoir le choix d'être propriétaire du dispositif NTI permettant l'accès au RNIS.

Fernand Léger, secrétaire général du Comité RNIS et employé de la Direction générale de la politique des télécommunications du Ministère, affirme : « Dans l'ensemble, les recommandations favoriseront la mise en œuvre du RNIS en régime de concurrence, étant donné que cette nouvelle technologie sera appelée à répondre dès le départ aux besoins en télécommunications des abonnés des services d'affaire, dont un grand nombre obtiennent actuellement leurs services en régime concurrentiel. »

En outre, le rapport recommande que l'on accorde une attention particulière à l'élaboration d'une politique nationale sur l'implantation du RNIS.

Au moment où il a divulgué le rapport au public, le Ministre s'est dit particulièrement heureux de la façon dont le Comité a traité, concrètement, certaines questions bien précises. Il a par ailleurs ajouté qu'il était convaincu que les travaux du Comité serviront de guide aux interven-

tions futures du gouvernement et de certains organismes fédéraux et provinciaux.

« Le RNIS est un outil déterminant pour le développement économique du pays. En outre, il marque une étape importante de l'évolution des systèmes de télécommunications et il nous permettra de mieux relever les défis de l'ère de l'information », a fait remarquer Marcel Masse.

Ce rapport fournit une importante contribution à l'élaboration de directives sur la politique des télécommunications, précise Fernand Léger, car il présente les résultats d'un grand processus de consultation publique qui a permis d'étudier les questions relatives à la prestation des services de télécommunications avant le lancement du RNIS sur le marché canadien.

La mise à l'essai de l'équipement et des services RNIS a été effectuée depuis 1987 aux ministères des Communications, de la Défense nationale et de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. L'on s'attend à ce que les services RNIS soient lancés sur le marché des grandes villes canadiennes vers la fin de l'an prochain.



Giorgio Salvatori (à droite), directeur du Programme des télécommunications de l'Agence spatiale européenne, offre une maquette du satellite *Olympus* à David Mulcaster, directeur général intérimaire, Développement des communications, afin de souligner l'achèvement de l'intégration et de la mise à l'essai du satellite au laboratoire David Florida. Ces opérations ont été accomplies avec succès au terme de deux années de travail. David a accepté ce trophée au nom du Ministère, puis il l'a confié à Rolf Mamen, directeur du laboratoire David Florida, pour qu'il le place sous bonne garde, en reconnaissance de la précieuse contribution du laboratoire au programme. Le lancement du satellite est prévu depuis Kourou, en Guyane française, le 22 juin.

Horizons (suite de la page 1)

C'était ma bête noire ! affirme Robin Jackson, chef, Programmes et opérations en politique du film. Je me suis dit que nous pouvions tout autant présenter des films de qualité. »

Selon Robin Jackson, cette perspective s'est précisée il y a quelques années. Tout d'abord, le Ministère proposera à la compagnie aérienne de présenter certains films; puis, si Air Canada accepte, le Ministère conclura une entente avec le distributeur pour qu'il adapte les films aux écrans des avions.

Une seule production canadienne figurait parmi les 56 films

présentés par la compagnie aérienne au cours de ces deux dernières années. Jusqu'à récemment, la compagnie tenait à présenter les films de producteurs qui détenaient des droits mondiaux de commercialisation. Robin souligne que peu de producteurs canadiens se prémunissent de ces droits pour leurs films.

Les films choisis par Air Canada doivent remplir certaines conditions, de préciser Robin. Ces films ne comportent pas de scènes de sexe ou de violence et ils doivent s'adresser à un groupe d'âge assez vaste. En outre, les

films doivent être disponibles en français et en anglais.

Jusqu'ici, Air Canada a accepté de présenter *Les portes tournantes*, un film de Francis Mankiewicz qui raconte l'histoire d'une pianiste de jazz et de son petit-fils, et *La ligne du cœur*, un film sur la maladie d'Alzheimer.

Le Ministère a suggéré d'autres titres de films à Air Canada et nous espérons que la compagnie consentira à présenter ces films, de continuer Robin Jackson. En outre, le Ministère commence à aborder d'autres compagnies aériennes canadiennes dans le même sens.



William Madore, surintendant, Opérations des systèmes d'information de l'ATG, a reçu récemment le prix *NUGGie*. Ce prix international lui a été décerné par Novell Inc., société établie à Provo dans l'Utah aux États-Unis, en reconnaissance de l'excellence de sa contribution à l'établissement d'un groupe d'utilisateurs du logiciel Netware de Novell. William Madore a été félicité d'avoir mis sur pied une section locale de ce groupe à Ottawa.

Qui fait quoi

Cabinet du ministre

Brian Anthony, qui était auparavant directeur exécutif du Centre des arts de la Confédération, est le nouveau directeur de cabinet.

Johanne Bisson a été mutée du Bureau canadien de la sécurité aérienne au poste de secrétaire au sein du cabinet du ministre.

Michèle Santerre-Hébert, qui travaillait auparavant au cabinet du sous-ministre, a été mutée au cabinet du ministre où elle occupe le poste de secrétaire.

Carole Saucier a récemment été nommée au poste de secrétaire.

Nicola Fletcher, qui travaillait auparavant à l'Énergie, Mines et Ressources Canada, est la nouvelle adjointe exécutive au cabinet du ministre.

Bob Evans a été nommé au poste de conseiller en communications. Il était auparavant à l'emploi d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Lisette Carrier a accepté d'être mutée d'Énergie, Mines et Ressources Canada au poste de secrétaire au cabinet du ministre.

Benoît Arsenaux a quitté le secteur privé pour se joindre au cabinet du ministre à titre d'adjoint législatif.

Cabinet du sous-ministre

Gilles Déry, chef de cabinet, a été détaché pour une période de deux ans au cabinet du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à titre de chef de cabinet. C'est **Sean Berrigan**, anciennement agent principal en planification à la Division de la planification des priorités et des affaires gouvernementales, qui le remplacera.

Jean Caron a été nommé au poste de commis-réceptionniste au cabinet du sous-ministre.

SADM

Pierre Gagné a été confirmé au poste de directeur des Télécommunications multilatérales au sein de la Direction générale des relations internationales (DGIR).

Louise Terrillon-Mackay a été promue au sein de la DGIR et occupe maintenant le poste de directrice des Affaires culturelles internationales.

Patricia Duff Endemann, qui travaillait auparavant au sein de la Division des télécommunications multilatérales, occupe maintenant le poste d'agente aux Relations bilatérales — Science et technologie, à la Division des télécommunications bilatérales, de la planification et du développement de la DGIR.

Marcelin Antonin a été nommé pour une période indéterminée au

poste d'opérateur de traitement de texte au sein de la Division des affaires culturelles internationales de la DGIR.

Jean Gilbert, qui travaillait auparavant à la Direction générale de l'information, a quitté le Ministère pour se joindre à la Commission de la Capitale nationale en tant que secrétaire de comités.

Attilio Barcados, auparavant à l'Énergie, Mines et Ressources Canada, occupe le poste de coordonnateur des discours au sein de la DGIS.

Genevieve Ledoux, qui travaillait auparavant à la Fédération canadienne des sciences sociales, s'est jointe à la Direction générale des relations fédérales-provinciales à titre d'analyste en matière de profils provinciaux.

André McArdle, agent principal en planification à la DGSP, a quitté le Ministère et occupe le poste d'agent principal en planification auprès du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

Marie-Josée Lévesque, qui travaillait auparavant au sein de la Division des affaires culturelles internationales, est maintenant secrétaire du directeur général de la Stratégie et de la planification.

Louise Philippe a accepté d'être affectée pour une période d'un an, dans le cadre du programme CAP (Cours et affectations de perfectionnement) au poste de chef de cabinet du SADM. Elle occupait auparavant le poste de chef de la Révision et de l'analyse de projets au Programme d'initiatives culturelles du secteur ADMAC.

Michel Héту, avocat général au ministère des Communications, a été nommé vice-président de la nouvelle Commission du droit d'auteur. Au cours des huit dernières années, Michel Héту a fourni des services juridiques au Ministère et à divers organismes culturels. À titre de vice-président et de premier dirigeant de la Commission, Michel Héту sera chargé d'établir et de gérer la Commission du droit d'auteur qui a été créée en février.

ADMAC

Louise Lepage a été nommée pour une période indéterminée au poste d'expert-conseil principal aux Services aux musées du Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

Judi Miller a été promue au poste de scientifique adjointe principale à la Conservation au sein de l'Institut canadien de conservation.

Marsha Selick, restauratrice (mobilier) à l'Institut canadien de conservation, a quitté le Ministère pour se joindre au Ontario Historical Board.

ADMCM

Marcel Brazeau a été nommé au poste d'ouvrier à l'entretien au sein de la Division des services administratifs et techniques de la DGAT. Il travaillait auparavant dans le secteur ADMAC.

Lise Fréchette a été mutée de son poste de conseillère en personnel du secteur ADMAC pour devenir agente du Programme de la catégorie de la gestion à la Division des opérations en personnel de la DGHR.

Denis Pagé a été nommé chef des Services des télécommunications de la Division de la planification et de la coordination/gestion des installations de la DGAT.

Denis Gervais a été nommé analyste des services aux clients à la Division des services aux clients de la DGIM.

Julie Côté a été nommée chef des Autorisations de sécurité et du contrôle des visites à la DSCS. Elle travaillait auparavant aux Opérations de sécurité.

Yves Brunet, conseiller spécial du directeur général de la Gestion des ressources humaines, a accepté d'être détaché pour une période d'un an au poste d'agent des relations de travail à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR. **Denis Gosselin**, agent de perfectionnement professionnel à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR, remplacera Yves à titre de conseiller spécial.

Robert Bouchard, technologue en entretien des instruments à la Division des services administratifs et techniques (CRC), a quitté le Ministère pour poursuivre ses intérêts personnels.

Patricia Bill, graphiste principale au sein des Services de création visuelle de la DCAT, a résigné ses fonctions pour se joindre au secteur privé.

Ross Hébert, commis à la rémunération et aux avantages sociaux de la DGHR, s'est joint à la Société canadienne des postes.

ADMTR

Jocelyne Potvin a été mutée des Musées nationaux du Canada à la Direction générale des télécommunications gouvernementales où elle occupe le poste de secrétaire du directeur général.

Susan Latremouille a été confirmée dans son poste de conseillère en politique au sein de la Division de l'organisation et des services industriels de la DGTP.

Debbie Kemp a été nommée au poste d'adjointe administrative à la Direction générale de la recherche en technologies de radiodiffusion.

Sylvie D'Aoust, qui travaillait auparavant à l'Institut canadien de conservation, s'est jointe à la Direction générale de la recherche sur les technologies de communications à titre d'adjointe administrative.

Jacques Albert, qui a récemment obtenu un diplôme de l'Université Sir Wilfrid Laurier, a été nommé au poste de chercheur à la Division des technologies des communications optiques de la DGCD.

Martial Dufour a été promu au poste d'ingénieur en communications à la Division des communications par satellite de la DGRC.

Alain Dugas, qui a récemment obtenu un diplôme de l'Université d'Ottawa et qui a travaillé au CRC à l'été de 1986 dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif, s'est joint au Ministère à titre d'ingénieur en terminal de réseaux à la DGRC.

Robert Hahn a été muté de la Direction générale de la recherche sur les dispositifs et les composants de communications à la Direction générale de la recherche sur les technologies de communications à titre de technologue en électronique.

John Sydor a été promu au sein de la Division des communications par satellite de la DGRC au poste d'ingénieur en développement des systèmes mobiles.

Tina Lachance a été nommée secrétaire du directeur général de la Recherche sur les technologies de communications.

William Moreland, qui était auparavant à l'emploi de Recherches Bell Northern Ltée, s'est joint à la Division des technologies des communications radio de la DGRC à titre d'ingénieur en communications.

Michel Hall a été promu au sein de la Division de la gestion des services administratifs et des projets spéciaux de la DGRI à Laval au poste de gestionnaire des Services administratifs.

Murielle Therrien a été promue au poste de secrétaire du directeur général de la Recherche sur l'informatisation du travail.

Ray Sitland a été détaché pour une période de deux ans de la Direction générale des services administratifs et techniques et occupe maintenant le poste de chef de l'Acquisition des télécommunications à la DGGT.

Tay Wilson, directeur intérimaire de la Politique de l'innovation, a quitté le Ministère pour se consacrer davantage à l'enseignement et poursuivre ses études.

Eugène Marquis, chef de la Politique des réseaux par satellite à la Division de la politique des réseaux et gestion des normes de la DGTP, a quitté le Ministère pour se joindre au secteur privé.

ADMSR

Margot Jackson a été mutée au sein de la Division de la politique, de la planification et de l'évaluation pour le secteur (DAP) et occupe le poste d'agente de liaison.

Denise Benoit a été promue au poste d'agente des politiques et des ressources humaines à la DAP.

Larry Greetham est de retour d'une longue affectation auprès du Ministère australien des Communications et occupe maintenant le poste de coordonnateur de la formation technique à la DAP.

Carmen Centofanti a été mutée de la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR à la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR, où elle occupe le poste de chef de l'Unité de la coordination et de la notification spatiale. **Nicole Girard**, qui travaillait auparavant à la Division technique des demandes en radiodiffusion occupera l'ancien poste de Carmen.

Suzanne Lambert a été mutée de la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR à la Division du conseil et de l'analyse — CEM de la DGEP, où elle occupe le poste d'ingénieure en règlements sur le brouillage et élaboration de normes.

Chantal Beaumier a été nommée pour une période indéterminée au poste d'ingénieure de l'évaluation de la CEM à la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGBR.

Pat Carrey a été muté au sein de la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR au poste de chef de la Gestion des licences terrestres.

Arthur Carew, gestionnaire de la Réglementation nationale et internationale à la DGRR, a accepté de prendre part à une affectation de deux ans en vertu des échanges industriels avec Télésat Canada où il occupe les fonctions de conseiller en coordination à l'Ingénierie des systèmes de communications.

Robert Iwankiw, agent des demandes et des certificats techniques à la Section d'information sur la radiodiffusion de la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR, a quitté le Ministère pour se lancer en affaires.

Lynn Morris a été promue au poste d'analyste principale des Activités, des communications et de la culture à la DAP. Elle travaillait auparavant à la Division de la politique de la radiodiffusion de la DGBP.

Voir page 11 : Qui fait quoi

Qui fait quoi (suite de la page 10) Région du Pacifique

Michael Krenz a été promu au poste d'inspecteur radio au sein du bureau de district du Lower Mainland.

Maggie Joseph a été nommée pour une période indéterminée au poste de commis aux archives centrales à la Division du personnel, des finances et de l'administration au bureau régional à Vancouver.

Laurel March a accepté d'être nommé pour une période indéterminée au poste d'agent des Communications et de la culture, au bureau régional à Vancouver.

Région du Centre

Doris Lamoureux a été mutée du ministère de la Justice (à Edmonton) au bureau de district d'Edmonton où elle occupe le poste de commis à l'Autorisation.

Région de l'Ontario

John Haggarty a quitté le bureau de district de London pour se joindre au secteur privé.

Carole Diotte a été mutée de Santé et Bien-être social Canada au bureau de district de Sault-Sainte-Marie où elle assume les responsabilités de commis technique.

Monique Marchand, qui était auparavant à l'emploi d'Énergie, Mines et Ressources Canada, a été mutée au bureau de district d'Ottawa où elle occupe le poste de commis.

Emma Ferragane a été mutée du bureau de district de Toronto à Environnement Canada.

Peter Allen a été promu au poste de technologue en attribution des fréquences au sein de la Division de l'autorisation du bureau de district de Toronto.

Line Perron a été promue inspectrice radio stagiaire au bureau de district d'Ottawa.

Région du Québec

Michel Renaud et **Daniel Lafrenière** se sont joints au bureau de district de Montréal où ils occupent tous deux un

poste d'inspecteur radio stagiaire.

Louise Gagnon a été mutée du ministère des Pêches et des Océans (à Moncton) au bureau de Saint-Rémi où elle occupe le poste de commis aux Services du spectre.

Suzanne Garleau, expert-conseil en systèmes auprès des Télécommunications gouvernementales au bureau de district de Montréal, a quitté le Ministère pour poursuivre d'autres intérêts.

Ont pris leur retraite

John Howard, gestionnaire des Services techniques et informatiques dans la région du Pacifique, après 36 ans de service.

Ron Lake, commis aux achats à la Division des services administratifs et techniques de la DCAT, après 37 ans de service.



Reg Bilodeau, technologue en développement à la Division des services administratifs et techniques de la DGAT, reçoit les chaleureuses félicitations de son épouse, Alda (à gauche), et de sa fille, Sue, à l'occasion de sa retraite. Reg quitte le CRC après 20 ans de service à la fonction publique.



J. (Hap) Nelson (deuxième à gauche) et Cécile Graham ont récemment quitté le Ministère pour prendre leur retraite. Hap était à l'emploi de la fonction publique depuis 40 ans; il occupait récemment le poste de chef, Autorisations de sécurité et contrôle des visites à la DSCS. Cécile a assumé les fonctions d'agente de projets spéciaux à la Division des services de sécurité et de soutien des communications du secteur ADMCM; elle prend sa retraite après 20 ans de service au sein de la fonction publique. Un certificat leur a été remis par le directeur intérimaire des Services de sécurité et de soutien des communications, Colin Taylor (à gauche) et par le sous-ministre adjoint de la Gestion intégrée, Michael Binder.

Au revoir, Émile

par Antoinette Pilon (ECS)

À l'idée de votre départ prochain
Tous les cœurs sont remplis de chagrin
Le temps est venu de tourner la page
Et d'aller vers d'autres pâturages

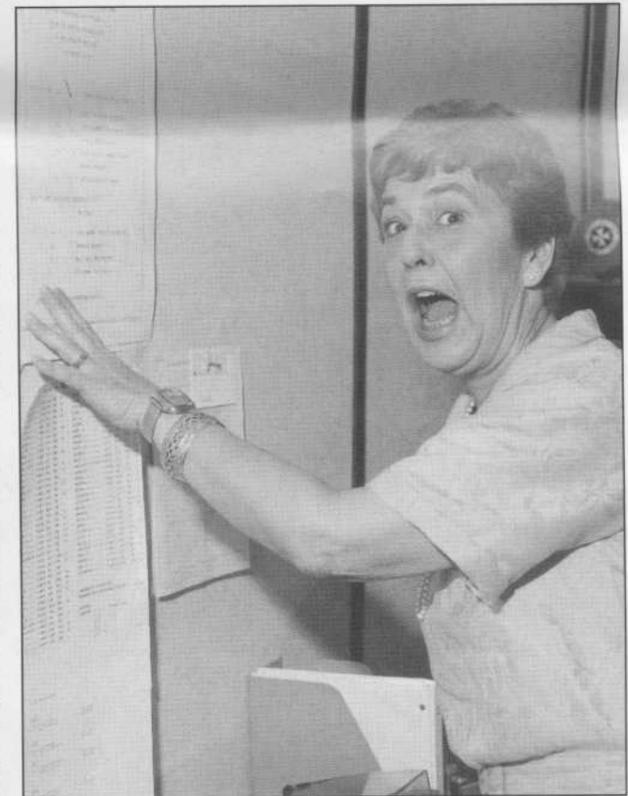
Les joies de la retraite vous pourrez savourer
Sans vous préoccuper ni de l'heure, ni de la journée
Vos p'tites histoires nous manqueront sûrement
Mais vos nombreux chef-d'œuvres seront toujours présents !

Le souvenir de votre zèle et de votre dévouement
Restera gravé dans nos mémoires longtemps
Puisse votre retraite être remplie de bonheur
Voilà le vœu que nous formulons de tout cœur.

Ce poème a été composé en hommage à Émile Labranche qui a travaillé au Secrétariat de la correspondance durant cinq ans et qui a pris sa retraite l'hiver dernier.



Le gestionnaire des opérations au laboratoire David Florida, Peter Townsend, reçoit des mains de Fred Daniels, technologue à la Division des systèmes de communications par satellite de la DSAT, un cadeau afin de souligner son départ. Peter prend sa retraite après 34 ans de service au sein de la fonction publique.



(À droite) Le compte à rebours est terminé ! Yvonne McIntyre, commis à la formation et au développement de la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines à la DGHR exprime sa joie de voir enfin arriver l'heure de la retraite. L'aventure de ses 25 années de service à la fonction publique a pourtant été agréable, mais Yvonne nourrit une foule de projets intéressants pour l'avenir. Ceux et celles qui la connaissent s'estiment heureux d'avoir travaillé en compagnie d'une personne aussi chaleureuse et compétente.



John Young, chef, Analyse des services au sein de la Division de l'organisation et des services industriels à la DGTP, a pris sa retraite. John s'est vu attribuer une coiffe spéciale pour souligner sa carrière d'une durée de 16 ans à la fonction publique. Chapeau bas, John !

Longs états de service

25 ans

Ghislaine Gravel, conseillère financière à la Division des finances et de l'administration au bureau régional du Québec à Montréal;

Robert Moulton, électricien de quart à la Chauffage et aux installations de ventilation centrales de la DCAT;

Robert (Andy) Anderson, inspecteur radio au bureau auxiliaire de Brandon.

35 ans

John V. Borutski, chargé de la planification et de l'estimation au sein de la Section de la conception, du dessin, de la planification et de l'estimation de la DCAT;

Hilliard Billings, ouvrier à l'Atelier général de travail de la DCAT;

Barry Sullivan, directeur des Finances et de l'administration à la DGGT.



Larry Peters, qui occupe le poste d'analyste des politiques en matière de télécommunications auprès de l'ATG, a reçu une médaille en l'honneur de ses 35 années de loyaux services à la fonction publique. On le voit ici en compagnie de ses collègues de travail qui le félicitent. Dans l'ordre habituel, première rangée : Roger Beuparlant, Huguette Desjardins, Larry Peters, Maude Gilbert, Christine Leduc, David Etmanskie et Anne Senior; deuxième rangée : Michael Davidson, Charles Knowles, Duncan Taylor et Brian Edwards.



Le directeur général intérimaire, Recherche en technologies spatiales, Jack Chambers, reçoit des mains de Alain Gourde, sous-ministre, une plaque commémorative pour marquer ses 25 années de service à la fonction publique.

Frank VanderZande, inspecteur surveillant, reçoit des mains de Ivan Cartwright, directeur du bureau de district de Prince George, (C.-B.), une plaque commémorative afin de souligner ses 25 ans de service à la fonction publique. Frank a débuté sa carrière au ministère des Transports en 1963, puis il a été muté au ministère des Communications en 1973 où il a agi à titre de directeur de district et d'inspecteur surveillant dans divers bureaux de district.



Lors d'une cérémonie qui a eu lieu récemment, Richard Stursberg, sous-ministre adjoint, Technologie, recherche et télécommunications, a remis une médaille à Bill Mather, technologue du projet SHARP à la Division des technologies des communications radio de la DGRC, pour souligner ses 35 ans de service à la fonction publique. Trois autres employés de ce secteur ont également reçu une prime pour longs services au cours de cette cérémonie. Photos de droite : David Barlow (à gauche), technologue aux Communications militaires par satellite à la DGRC, a reçu une plaque pour ses 25 ans de service; Stuart Hitchcock (à droite), technologue à la Division des dispositifs de pointe et de la fiabilité de la DGCD, a reçu une médaille (35 ans); et G. Max Royer, (au centre), chef de projet à la Division de la propagation radioélectrique de la DGRC, a reçu une plaque (25 ans).

